



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Saint-Brieuc, le 18 juillet 2023

Monsieur le président,

Dans le cadre de plusieurs reportages (édition du Télégramme du 18 juillet 2023, émission « 2050 le monde d'après » diffusé par W9 en février 2023), il apparaît que des membres de votre association et vous-même êtes présents sur le secteur Est de la plage de la Grandville vers l'embouchure de l'estuaire du Gouessant.

Je vous rappelle que ce secteur est strictement interdit d'accès en application de l'arrêté municipal du 2 juillet 2021 (dont vous trouverez la copie en pièce jointe) qui fait l'objet d'un affichage régulier au niveau de l'ensemble des accès de ce secteur. Cette interdiction est prise en raison du danger potentiel que représentent les éventuelles émanations d'hydrogène sulfuré, gaz toxique qui menace la santé des personnes exposées à de fortes concentrations.

En organisant ces sorties dont une payante, sans accord et information préalable des autorités compétentes, vous vous mettez dans l'illégalité et surtout vous mettez en danger les personnes qui vous accompagnent et dont vous êtes responsable.

De plus, j'ai pu noter lors du reportage réalisé par la chaîne de télévision W9, qu'outre votre présence, celle de monsieur André Ollivro et des journalistes dans cette zone interdite d'accès, les équipements individuels de protection n'étaient pas adaptés puisque monsieur Ollivro ne disposait pas d'un masque à gaz au moment de sa chute. Il a dû recourir à vos soins pour pouvoir se mettre en sécurité.

En creusant le sol et en libérant, de fait, des poches de gaz, entraînant la libération d'hydrogène sulfuré, vous vous exposez en toute connaissance de cause à des concentrations de gaz importantes ainsi que les personnes qui vous accompagnent. Cette pratique est dangereuse et irresponsable.

Le combat écologiste que vous portez ne vous autorise pas à mettre la vie de personnes en danger, ni à enfreindre les arrêtés municipaux pris pour protéger nos concitoyens.

Monsieur Yves-Marie Le Lay  
Président de l'association Sauvegarde du Trégor  
Copie : Madame Annie Guennou, Maire d'Hillion